



Programme de formation Recyclage Agent des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP 1)

Version 1 du 26/10/2022

Objectifs :

Recycler les connaissances acquises lors de la formation SSIAP1 conformément à l'arrêté du 02 mai 2005 modifié

Public concerné et prérequis :

Public concerné:

Toute personne appelée à exercer les fonctions d'agent de sécurité incendie en E.R.P et I.G.H

Prérequis :

Titulaire des diplômes S.S.I.A.P1., d'une équivalence ou des diplômes "ERP1" et "IGH" niveaux 1.

Etre en cours d'exercice en tant que SSIAP1

Qualification de secourisme en cours de validité

Test d'évaluation des connaissances sous forme de QCM est effectué à l'entrée de la formation
Groupe de 15 personnes maximum

Qualification des intervenants :

Préventionniste, chefs de service SSIAP3

Formateurs validés en Préfecture

Moyens pédagogiques et techniques :

Théorie en salle, exercices pratiques

Supports vidéo

Durée :

14 heures.

Programme :



Programme de formation Recyclage Agent des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP 1)

Version 1 du 26/10/2022

Programme conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié

Séquence 1 : Prévention

- Evolution de la réglementation en matière de prévention

Séquence 2 : Moyen de Secours

- Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours

Séquence 3 : Mises en situation d'intervention

- Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie
- Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité

Modalités d'évaluation des acquis :

La présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage.

Dans le cas de défaillance notoire au cours d'un stage de recyclage, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau

Une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur.

Sanction visée :

Attestation de formation

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Cahier et stylo

Délais moyens pour accéder à la formation :

CPF : inscription via le site ou application 15 jours avant le début de la formation

AIF : devis sur Kairos nous contacter - Délai 15 jours minimum pour étude du dossier Pole Emploi

Formation via financement entreprises ou OPCO : Pas de délai spécifique

Financement Personnel : pas de délai spécifique



Programme de formation Recyclage Agent des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP 1)

Version 1 du 26/10/2022

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Sous réserve de satisfaire à la réglementation (aptitude médical)

Possibilité de faire appel à un interprète ou inter médiateurs pour permettre l'accueil des personnes présentant une déficience.

Un tiers temps vous est accordé pour l'examen selon votre handicap.

Référente handicap : Mme ALSTERS Solenne 04 94 39 88 14

Contact :

Standard : 04 94 39 88 14

Mme Hanane AIT (Responsable pédagogique) et Mme Solenne Alsters (Responsable administrative) sont à votre écoute afin de vous accompagner dans vos démarches

Taux de réussite à la formation :

100 % de réussite (année 2023)

Taux de satisfaction de la formation :

90 % de satisfaction (année 2023)

Tarif :

Nous consulter